



LES JARDINS DE COCAGNE

Association

636 Chemin de l'Aérodrome

71000 MACON

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eric CORRET
Commissaire aux comptes

Aux adhérents de l'association **LES JARDINS DE COCAGNE**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **LES JARDINS DE COCAGNE de MACON**, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Dijon,
Le 15 avril 2019

Eric CORRET
Commissaire aux comptes



Annexe du rapport sur les comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association a société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



LES JARDINS DE COCAGNE

Siret : 414773838 00027

Code APE : 0113Z

BILAN ACTIF	2018			2017
	Brut	amort. et prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			0	0
frais de recherche et développement			0	0
Concession, brevets et droits assimilés	11 807	9 517	2 290	2 196
Droits au bail			0	0
Autres immobilisations incorporelles			0	0
Avances et acomptes			0	0
Immobilisations corporelles				
Terrains			0	0
Constructions			0	0
Installations techniques, matériels et outillages			0	0
Autres immobilisations corporelles	545 603	319 171	226 432	209 402
Immobilisations en-cours	0		0	3 556
Avances et acomptes	2 651		2 651	2 851
immobilisations grevées de droits			0	0
Immobilisations financières				
Participations			0	0
créances rattachées à des participations			0	0
autres titres immobilisés			0	0
Prêts			0	0
autres immobilisations financières	153		153	153
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	560 213	328 688	231 525	218 157
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements			0	0
En-cours de production de biens			0	0
En-cours de production de services			0	0
Produits intermédiaires et finis			0	0
Stock engrais amendement	165		165	240
Stock Semences et plants	2 464		2 464	2 457
Stock phytosanitaire	199		199	290
Stock de Produits finis	31 534		31 534	46 562
Avances et acomptes versés sur commande	1 957		1 957	828
Créances d'exploitation				
Créances clients et comptes rattachés	7 169	0	7 169	8 125
Autres créances	324 409		324 409	258 046
Créances diverses	7 882		7 882	3 243
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Disponibilités	102 510		102 510	101 287
Charges constatées d'avance	1 772		1 772	1 571
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	480 061	0	480 061	422 649
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	0
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF	1 040 274	328 688	711 586	640 806

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

LES JARDINS DE COCAGNE

Siret : 414773838 00027

Code APE : 0113Z

	2018	2017
BILAN PASSIF	Brut	Brut
Capitaux propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	52 629	52 629
Fonds associatif avec droit de reprise	15 500	23 000
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	88 830	74 830
Affectation au projet associatif		
Report à nouveau (SD)	900	
Report à nouveau (SC)	0	0
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	11 929	14 900
Fonds associatif représentatif		
Subventions d'investissement	233 685	201 617
Provisions règlementées		
TOTAL FONDS PROPRES	403 473	366 976
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques et charges	93 170	86 170
Provisions règlementés	5 387	4 168
TOTAL PROVISIONS	98 557	90 338
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des banques	52 275	62 216
Emprunts et dettes financières diverses (caution)	4 500	3 500
Avances et acomptes reçus sur commande	0	3 045
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 378	17 798
Dettes fiscales et sociales	110 703	96 932
Autres	5 911	0
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres		
Produits constatés d'avance	7 788	0
TOTAL DES DETTES	209 555	183 491
Ecart de conversion passif		
TOTAL DU PASSIF	711 586	640 806

CERTIFIÉ REQUIS EN FINANCE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

N° Siret : 414773838 00027

Periode de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Periode de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

		Exercice	Exercice précédent
Ventes de marchandises		36 943	29 137
Production vendue	Biens	267 265	217 776
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	15 814	18 839
Montant net du Chiffre d'affaires		320 023	265 752
Production stockée		(15 027,35)	(17 810)
Production immobilisée		13 152	8 751
Subventions d'exploitation reçues		631 271	582 294
Reprise sur provision (et amortissements), transferts de charges		13 005	19 216
Cotisations		9 415	7 620
Autres produits		5 503	3 437
Total des produits d'exploitation	I	977 342	904 880
Achats de marchandises		33 055	25 878
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	Achats	96 327	88 524
	Variation de stock	160	287
Autres achats et charges externes		75 395	74 262
Impôts, taxes et versements assimilés		11 664	10 308
Salaires et traitements		596 654	546 206
Charges sociales		129 364	120 805
		42 984	37 003
Dotations aux amortissements	Sur immobilisations		
	Amortissements		
	Provisions		
	Sur actif circulant : Provisions	-	-
	Pour risques et charges : provisions	7 000	34 050
Autres charges		655	8 575
Total des charges d'exploitation	II	993 258	945 898
Résultat d'exploitations	(I - II)	- 15 917	- 41 018
Produits financiers des participations			
Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		425	483
Reprise sur provision, transfert de charges			
Différence positives de change			
Produits nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers	III	425	483
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés		751	886
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financiers	IV	751	886
Résultat financier	[III - IV]	- 326	- 403
Résultat courant avant impôts	(I - II + III - IV)	- 16 243	- 41 421
Produits exceptionnels sur opération de gestion		643	1 330
Produits exceptionnels sur opération en capital		35 357	39 716
Reprise sur provisions et transfert de charges		-	18 500
Total des produits exceptionnels	V	36 000	59 546
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		-	-
Charges exceptionnelles sur opération en capital		-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 219	3 225
Total des charges exceptionnelles	VI	1 219	3 225
Résultat exceptionnel	[V - VI]	34 781	56 320
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les sociétés		6 609	-
Total des produits	(I - II + III - IV + V - VI)	1 013 766	964 909
Total des charges	(I - II + III - IV + V - VI)	1 001 837	950 009
Excedent ou déficit	[VII - VIII]	11 929,00	14 900

Evaluation des contributions volontaires en nature

Produits		
Bénévolat		35 065
Prestations en nature		41 298
Dons en nature		80 080
Charges		
Secours en nature		23 867
Mise à dispositions de biens et services		41 298
Personnel bénévole		35 065
		80 080

Sommaire

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	2
<i>PREAMBULE</i>	<i>2</i>
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	<i>2</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	<i>3</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	<i>4</i>
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>4</i>
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	<i>5</i>
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICES</i>	<i>6</i>
<i>RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES</i>	<i>7</i>

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 711 586 €

Le résultat net comptable est un bénéfice de 11 929,00 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Président le 12/04/2019.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Méthode de la valorisation du Stock "Légumes" :

- Quantité vendue et connue valorisée au prix de vente diminué de 15%
- Quantité restante estimée, dépréciée de 35%, et valorisée au prix de vente diminué de 20%

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF - 2018

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 560 213

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 529	1 278	-	11 807
Immobilisations corporelles :				
Aménagement Terrain	22 779	-	-	22 779
Construction	67 964	6 365	-	74 329
Matériel et outillage	295 102	49 755	-	344 857
Cultures	12 490	-	-	12 490
Installation générale	9 793	-	-	9 793
AAI Bureau locaux	-	-	-	-
Matériel de transport	66 291	-	-	66 291
Matériel de bureau	12 352	2 712	-	15 064
Bureau	-	-	-	-
Immobilisation en cours	3 556	-	3 556	-
Avances et acomptes	2 851	2 651	2 851	2 651
Immobilisations financières	153	-	-	153
TOTAL	503 860	62 760	6 407	560 213

Amortissements et provisions d'actif = 328 688

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 336	1 182	-	9 517
Immobilisations corporelles :				
Aménagement Terrain	12 341	1 971	-	14 312
Construction	7 510	5 163	-	12 673
Matériel et outillage	190 348	28 552	-	218 900
Cultures	2 223	295	-	2 518
Installation générale	6 249	794	-	7 042
AAI Bureau locaux	-	-	-	-
Matériel de transport	48 947	3 016	-	51 963
Matériel de bureau	8 196	2 010	-	10 206
Bureau	-	-	-	-
Dépréciation Matériel	160	-	-	160
Dépréciation Culture	1 397	-	-	1 397
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	285 705	42 984	0	328 688

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	11 807	9 517	2 290	1 ans
Aménagement terrain	22 779	14 312	8 467	de 10 à 15 ans
Construction	74 329	12 673	61 656	de 10 à 15 ans
Matériel et outillage	344 857	218 900	125 956	de 3 à 10 ans
Cultures	12 490	2 518	9 973	10 ans
Installation générale	9 793	7 042	2 751	de 2 à 10 ans
AAI Bureau locaux	-	-	-	10 ans
Matériel de transport	66 291	51 963	14 328	de 4 à 7 ans
Matériel de bureau	15 064	10 206	4 858	3 ans
Bureau	-	-	-	de 8 à 10 ans
immobilisation en cours	-	-	-	à 12 mois
Avances et acomptes	2 651	-	2 651	à 12 mois
Immobilisations financières	153	-	153	-
Dépréciation Matériel	-	160	-	-
Dépréciation Culture	-	1 397	-	-
TOTAL	560 213	328 688	231 525	

Etat des créances = 480 061

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	-	-	0
Actif circulant & charges d'avance	480 061	480 061	-
TOTAL	480 061	480 061	0

Provisions pour dépréciation = -

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Comptes de tiers	0	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	0	-	-	-	-

Charges constatées d'avance = 1 772

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.
(Electricité, gaz, téléphone, assurance, fuel, maintenance)

Informations complémentaires sur le bilan actif

L'association a reçu des dons sur 2018 pour 6 691 €

ASSOCIATION LES JARDINS DE COCAGNE
Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF - 2018

Etat des dettes = 209 555 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	40 064	7 946	32 118	
Dettes financières diverses (caution)	4 500	4 500		
Autres emprunts	12 211	3 928	8 283	
Fournisseurs	28 378	28 378		
Dettes fiscales & sociales	110 703	110 703		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 911	5 911		
Produits constatés d'avance	7 788	7 788		
TOTAL	209 555	169 155	40 400	0

Charges à payer par postes du bilan = 35 055 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	29 143
Autres dettes	5 911
TOTAL	35 055

Apport avec droit de reprise

Il est important de préciser que l'apport de Bourgogne active est prévu avec l'échéancier suivant :

01/11/2016	7 500	Remboursé en 2016
01/11/2017	7 500	Remboursé en 2017
01/11/2018	7 500	Remboursé en 2018
01/11/2019	7 500	
TOTAL	30 000	

Produits constatés d'avance : 7 788 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires : 320 023 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	36 943	11,54%
Ventes de biens	267 265	83,51%
Prestations de services	15 814	4,94%
TOTAL	320 023	100,00%

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
 On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens	2	
Employés	5	
Ouvriers	22	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	31	0

Engagements donnés = 10 136

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements (Location Photocopieur)	10136
TOTAL	10 136

Bénévolat

Les membres de l'association ont participé bénévolement aux actions et activités de l'association pour **1,50** équivalent temps plein (Etp)
Ce qui représente pour 2018 la somme de **35 065 €** (9.88 € brut x 1.30 part patronale x 1820.04 heures x 1.50 Etp)

Engagement bénévolat portant sur :

Conseil d'Administration, Bureau, Assemblée générale, commissions (Insertion, Production, adhérents, communication, Finance),
réunions partenaires, portes ouvertes, entretien & constructions immobilier (montage de serre, isolation des bâtiments ...)
manifestation (1,2,3 Mâcon, Portes ouvertes MJC héritan, fête de la soupe, journée de la biodiversité ...), ateliers CV, accueil et visite
de groupes

CICE (Crédit impôts compétitivité emploi)

Montant 2018 :

3 376,96 €

Utilisé pour :

Améliorer la formation des salariés permanents
Développer le fond de roulement de la structure
Développer l'investissement

ASSOCIATION LES JARDINS DE COCAGNE

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance :

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges cca(486000)</i>	1 772
TOTAL	1 772

Charges à payer :

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Provision cp(428200)</i>	15 787
<i>Provision cs/cp(438200)</i>	6 533
<i>Pers. autres charges à payer (428600)</i>	0
<i>Org.soc.charges à payer(438600)</i>	6 823
<i>Etat - Charges à payer (448600)</i>	5 911
TOTAL	35 055

Produits constatés d'avance :

Produits constatés d'avance	Montant
<i>Produits cca(487000)</i>	7 788
TOTAL	7 788

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice	12 mois		12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	320 023	265 752	243 922	201 855	181 523
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	26 165	12 187	34 505	28 323	30 990
c) Impôt sur les bénéfices	6 609	-	-	-	-
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	19 555	12 187	34 505	28 323	30 990
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	11 929	14 900	29 266	18 217	20 581
f) Montants des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
g) Participation des salariés	0	0	0	0	0
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	19 555	12 187	34 505	28 323	30 990
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	11 929	14 900	29 266	18 217	20 581
c) Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	61	61	61	62	57
b) Montant de la masse salariale	596 654	546 206	504 301	489 477	426 779
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	129 364	120 805	105 322	102 993	94 941

Observations complémentaires